

M. Georges Leygues sera béni dans les collèges ! Grâce à lui, en effet, l'étude de la grammaire va devenir un peu moins fatigante ! Mais que vont dire les vieux professeurs, imbus de cette idée que la science des participes passés est la première de toutes les sciences. Ils disaient : " Donnez-nous dix lignes de l'orthographe d'un homme, et nous le ferons pendre ! " Désormais il sera permis d'esquiver les plus redoutables difficultés de la grammaire... Enfoncés Noël et Chapsal.

---

Francisque Sarcey eût hautement approuvé M. Georges Leygues, lui qui réclamait le " droit à la faute d'orthographe."

Le fait est qu'on nous rasait avec toutes ces chinoiseries de la grammaire ! Elles ne sont pas toutes balayées par l'arrêté ministériel, mais enfin " il y a du mieux," comme disent les bonnes gens qui se moquent de la syntaxe.

On a donc touché à l'arche sainte... Certes, les réformistes, les " phonétistes " ne seront pas contents de si peu ! Ce sont ces " anarchos " de l'orthographe qui écrivent froidement " philosophe, coriste, bourgeois, jenèse, jénéral " et veulent que nous les imitions. Ces braves phonétistes vont peut-être un peu loin, mais c'est évidemment à leur campagne persévérante pour la simplification de l'orthographe, que nous devons l'intelligente et pratique réforme sanctionnée par M. Leygues.

Plusieurs tentatives " officielles " avaient d'ailleurs préparé le terrain. M. Gréard, vice-recteur de l'Université, prépara un projet très libéral qui, dans l'histoire de la révolution orthographique restera comme la proclamation des Droits de l'Homme dans la Révolution de 1789. M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, adressa, il y a quelques années, une circulaire à tous les recteurs pour " interdire l'abus des exigences grammaticales dans la dictée des examens." M. Bourgeois disait avec raison : " Ne comptez comme faute d'orthographe que les fautes grossières qui changent la physionomie des mots et violent brutalement la syntaxe. Pour les autres, n'y prenez pas garde. Il y a l'orthographe des professions et celle des gens du monde ; n'exigez que la seconde des élèves qui se présentent.

Mais MM. Gréard et Bourgeois se heurtèrent à ce que j'appellerai le " fanatisme grammatical " et leurs injonctions restèrent lettre morte.

M. Leygues sera-t-il plus heureux ? Espérons-le.

---

Passons rapidement en revue les cas grammaticaux englobés dans le coup d'État du ministre de l'instruction publique.